

PROCES-VERBAL du conseil d'école du 14 octobre 2024 - 17h30

Représentants des parents: Mme DELBOSC, Mme LEFAOUDER, Mme LORDAT et Mme PICARD

Conseil des maîtres de l'école maternelle : Mmes HUYGHE, LEVET et MOLINIER

Mairie de Toulouse : Mme NISON, excusée

Directrice CLAE : Mme BOYER-MARTY Florence

1. Présentation du Conseil d'Ecole : composition et rôle
2. Révision et vote du règlement intérieur
3. Etat des demandes soumises à la Mairie
4. Coopérative scolaire : rapport financier
5. Effectifs
6. Projet d'école
7. CLAE
8. Dates des prochains conseils d'école

1. Présentation du Conseil d'Ecole :

La composition et les compétences du conseil d'école sont présentées aux parents élus.

2. Révision et vote du règlement intérieur

Le règlement d'école est modifié. L'ajout d'un paragraphe concernant le protocole PHARE est ajouté. Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison pour signature à la rentrée des vacances d'automne.

3. Etat des demandes soumises à la Mairie

TRAVAUX :

- Demandes validée :

L'installation de brasseurs d'air dans le dortoir est prévue pendant les vacances d'automne.

- Demandes en cours d'étude:

- Depuis deux ans, en partenariat avec le personnel de la mairie de Toulouse, nous mettons en place un plan vague de chaleur sans réelle solution de repli au vu des caractéristiques de notre école. Une réflexion commune avec le GTB et l'ancienne maire de quartier a abouti sur la mise en place d'une ombrière en toile tendue. Cette solution est d'autant plus pertinente car elle solutionne la problématique des jours pluvieux en présentant le caractère imperméable. A ce jour deux devis ont été réalisés. Ils sont très élevés. Nous sommes en attente d'arbitrage.

Au vu de la somme que cela représente, nous avons fait le choix de faire cette seule et unique demande auprès de la mairie pour cette année 2024/2025.

SECURITE, VIGIPIRATE :

Un exercice incendie a eu lieu le 26 septembre, un PPMS intrusion a eu lieu le 10 octobre. Sur le temps CLAE, un exercice incendie a eu lieu le 11 octobre. RAS

-DEGRADATIONS :

L'an dernier et la veille de la rentrée, nous avons subi des dégradations : tags notamment et lors des élections législatives bouteilles de vodka dans la cour de l'école. Parents ou grands-parents, si vous

repérez des activités inhabituelles autour du groupe scolaire le soir ou le weekend, n'hésitez pas à appeler Allo Toulouse, au 05 61 222 222.

4. Coopérative de l'école : rapport financier et projet

Rapport financier : Le rapport financier 2024/2025 de la coopérative OCCE de l'école est présenté et approuvé : un bénéfice de 568,05 euros est réalisé.

Nous avons commencé l'année avec 2334,70 euros sur le compte.

Nous tenons à remercier les familles qui ont été généreuses en cette rentrée, 1028 euros ont été récoltés.

Projet exceptionnel : Nous souhaitons faire bénéficier la classe de GS d'un stage de théâtre, le coût est élevé : 900 euros TTC. Nous estimons les entrées d'argent de l'année à environ 2400 euros et les dépenses à 2300 euros détaillées ci-dessous.

Entrées : la vente d'objets, la photo de classe et la participation de début d'année à la coopérative scolaire.

Dépenses prévues : un spectacle : 600 euros, fonctionnement : 600, adhésion et assurances OCCE : 300. Additionnées au théâtre, nous avons un total de 2400 €. Nous proposons de faire participer les familles. Il est possible que nous réservions d'autres sorties/spectacles pour une ou plusieurs classes dans l'année. La conséquence directe sera un déficit l'an prochain mais au vu du montant disponible sur le compte, cela semble envisageable.

La proposition est acceptée par l'ensemble des parents élus présents. Nous les remercions pour leur confiance.

5. Effectifs

23 PS	} 67 élèves
21+1 MS	
22 GS	

La répartition est la suivante : trois classes de niveau simple. Une nouvelle élève arrive en MS le 16/10.

6. Projet d'école

L'équipe pédagogique a fait le choix cette année de travailler les compétences psychosociales et d'en faire son projet de l'année. Ainsi les trois classes travailleront sur le thème : « La gestion des émotions et le vivre ensemble ».

Toutes les classes travailleront à des périodes différentes au fil de l'année sur les émotions, l'entraide, le partage, l'écoute, le consentement et l'acceptation des autres et de soi-même. Ces notions, au-delà des temps d'apprentissage en classe, se travaillent sur tout les temps de présence à l'école.

a. Sorties et spectacles

- La classe de Mme Hélène Huyghe a été retenue pour participer au parcours urbains sur la thématique des quatre saisons. Les différentes sorties sont programmées à l'observatoire de Jolimont suivant le calendrier ci-dessous :
 - P1 : le 17/10 après midi aura pour thématique le jardinage
 - P2 : le 02/12 après midi aura pour thématique les insectes
 - P5 : le 16/06 journée entière aura pour thématique la biodiversité
- La classe de Mme Levet a participé à un cross organisé avec la classe des MS de l'école de JP. Vernant le 9 octobre.
- La classe de Mme Levet ira au Quai des Petits le 14 novembre. Il est constitué de plusieurs espaces sollicitant notamment les cinq sens mais proposant également de petites expériences scientifiques.
- La classe de Mme Emna Molinier bénéficiera de l'atelier « C'est moi tout seul ! » au muséum de Toulouse le 28/11. Il s'agira de traiter de l'autonomie et du bien grandir.
- Les trois classes assisteront à un spectacle autour du conte « La Moufle » le 12/12.
- Le mardi 17/12, une après-midi festive sera organisée en partenariat avec le CLAE pour fêter la fin d'année.

b. Autres

- L'heure du conte a débuté le 27 septembre. Chaque vendredi, chaque enseignante raconte sans support un conte aux trois classes successivement.
- Mme Véronique Garcia intervient auprès des classes pour chanter et accompagner à la guitare dans le cadre d'un travail autour de la musique.
Nous chanterons en chorale à partir de fin novembre.
- Mme Monique Tissot de l'association Lire et Faire Lire interviendra auprès des classes de moyenne et grande sections en petits groupes pour des lectures plaisir toujours en lien avec la thématique de l'année.

7. CLAE

EQUIPE : La direction est composée de madame Florence Boyer Marty qui a déjà exercé sur cette structure et de madame Bonne-Année Bashomberwa. En termes d'animateurs, il en manque 2 : un contrat de 28h et un contrat de 10h. L'école étant excentrée, difficilement accessible en transport, le recrutement s'avère difficile.

EFFECTIFS : le temps du matin : fréquentation très faible/ Midi : 61/soir : 51/ mercredi : 17

PROJETS :

- Nous poursuivons les projets autour de la transition écologique à savoir les serviettes en tissu et le goûter zéro déchet. Un travail d'accompagnement et de sensibilisation est fait auprès des enfants et des familles (notamment les PS). Un travail autour du goûter équilibré est également mené.
- De plus, le CLAE est partenaire du projet de jardin partagé dont la livraison est prévue en janvier avec en projet un composteur. Dans l'attente, nous travaillons avec l'association *les alchimistes*. Ils récupèrent les déchets alimentaires triés avec les enfants pour le transformer en compost.

Le deuxième axe de travail en lien avec l'école, est le bien vivre ensemble à travers notamment la candidature au PEP's sensoriel (réponse attendue après les vacances d'automne). Il constitue la suite du PEP's relaxation et émotions des années précédentes. Des formations pour les personnels ont été demandées.

Enfin, le projet d'échange intergénérationnel avec l'EHPAD des fontanelles est poursuivi.

REFLEXION : Proposition de mise en place d'un goûter collectif prévu pour tous par quelques parents (2/3) à une périodicité à définir (une fois /semaine ?). Point de convergence : établir une liste de goûters possibles pour respecter le zéro déchet. La discussion est ouverte.

Enfin, le CLAE organisera une fête à chaque fin de période.

8. Date prochains conseils d'école

Nous faisons partie des écoles concernées par le renouvellement triennal de l'organisation du temps scolaire, un conseil d'école extraordinaire sera par conséquent organisé. Les 24h de temps scolaires peuvent être répartis comme suit :

- 1) Organisation actuelle : répartition sur 9 demi-journées dont 5 matinées, il s'agit du régime de droit commun.
- 2) Répartition sur 8 demi-journées : régime dérogatoire au droit public. Cette organisation de temps scolaire obligerait la mise en œuvre d'un PEDT en incluant le mercredi matin. Cette option entraînera un allongement des demi-journées pour respecter les 24h hebdomadaires.

Un sondage auprès des parents d'élèves sera organisé par les parents élus.

Le conseil d'école extraordinaire est fixé au 26/11 à 17h.

Le deuxième conseil d'école est fixé au 11/03 à 17h30.

Le troisième conseil d'école est fixé au 03/06 à 17h30.

Signature de la directrice
E. Molinier



Signature de la secrétaire de séance
A. Levet

